

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	31	01	2020	

Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	26	02	2020

010548

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

Nouveau solde courant
3 525,30

Paiement dû
71,00

Le montant versé indiqué sur ce coupon sera appliqué à votre solde courant.

Montant versé

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 01 Année 2020

S VISA DESJARDINS
DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Opérations au compte				
22 01	22 01	001	PAIEMENT CAISSE	3 914,66CR
31 01	31 01	002	JACQUES CUSSON	67,09
31 01	31 01	003	MARIE HELENE GAGNE	3 458,21

PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulatit du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
16 771,84 \$	3 525,30 \$	0,00 \$	0,00 \$	20 297,14 \$

Une remise de 1% sera versée à votre compte *Affaires VISA* Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$.
Votre volume d'achats annuel est calculé du 7 mai 2019 au 6 mai 2020.

ÉVALUATION DU CALCUL DE LA REMISE

Volume annuel total des achats nets	Seuil de calcul pour la remise	Volume d'achats nets admissible à la remise	Taux	Solde de remise annuelle
20 297,14 \$	- 12 000,00 \$	= 8 297,14 \$	X 1%	= 82,97 \$

Votre remise sera créditée à votre compte *Affaires VISA* Desjardins le 7 mai 2020.

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

**MUNICIPALITÉ
ST-ADOLPHE
D'HOWARD**

10 FEV. 2020

DISTRIBUTION:

10 FEV. 2020
COMPTABILITÉ

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins**.
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

Renseignements importants

Conditions de paiement

Votre paiement doit nous être acheminé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé. Si vous effectuez votre paiement à une caisse, celui-ci sera inscrit à votre compte à la date à laquelle il aura été accepté à la caisse. Le paiement effectué par la poste ou à la succursale d'une banque du réseau Visa sera porté à votre compte le jour de sa réception chez Services de cartes Desjardins.

Votre paiement sert d'abord à acquitter (1) les frais de crédit, (2) le capital relatif aux achats et avances d'argent par remboursements égaux, (3) les avances d'argent et les chèques d'une période précédente, (4) les achats porteurs de frais de crédit, (5) les avances d'argent et les chèques de la période visée par le relevé, (6) les achats inscrits durant la période visée par le relevé.

Information sur les frais de crédit

Transactions courantes

a) Paiement centralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde facturé, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

b) Paiement décentralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde quotidien moyen, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

Financement Accord D Affaires

- **Remboursements égaux** : les frais de crédit sur les achats et les avances d'argent par remboursements égaux sont calculés mensuellement au taux d'intérêt annuel indiqué sur le relevé, selon le plan de financement contracté. Dans tous ces cas, les derniers frais de crédit, s'il y a lieu, seront calculés et inscrits sur le relevé qui suit le règlement intégral de votre compte. Aucuns frais de crédit ne sont calculés sur ceux déjà facturés.

Service de conversion de monnaie étrangère

- **Conversion de devise** : frais de 2,5 % sur les montants enregistrés au compte en devises étrangères et convertis en dollars canadiens.

¹ Chèque tiré sur le compte Visa Desjardins du détenteur.

Numéros de téléphone importants		
	Région de Montréal	Ailleurs au Québec et partout au Canada
Service à la clientèle Affaires	514 397-4600	1 800 266-5662
Cartes perdues ou volées	514 397-4600	1 800 266-5662
Autres pays (frais virés)	514 397-4610	

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	31	01	2020	

010548

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

Nouveau solde courant
3 525,30

Paiement dû
71,00

Le montant versé indiqué sur
ce coupon sera appliqué à
votre solde courant.

Montant versé
,

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 01 Année 2020

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

MESSAGE

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL : 12,45%

SOLDE PRÉCÉDENT 3 914,66

PAIEMENTS / CRÉDITS - 3 914,66

ACHATS / DÉBITS + 3 525,30

AVANCES DE FONDS + 0,00

FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS + 0,00

FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS + 0,00

NOUVEAU SOLDE 3 525,30

PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES 71,00

MONTANT EN SOUFFRANCE + 0,00

PAIEMENT DÛ 71,00


LIMITE DE CRÉDIT
7 000

MONTANT VERSÉ
,

DATE D'ÉCHÉANCE
26 02 2020

S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
31	01	2020		AFF

010548

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 01 Année 2020

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Transactions effectuées avec la carte de :				
06 01	06 01	001	ADOBE *800-833-6687 800-833-6687 CA 918,52	
10 01	10 01	002	689,71 DOLLAR AMERICAIN TX: 1.331748	
10 01	10 01	003	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC 5,00	
10 01	10 01	004	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC 2,00	
15 01	15 01	005	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC 6,00	
15 01	16 01	006	CPC / SCP 102059 ST-ADOLPHE-D' QC 401,30	
17 01	17 01	007	#834 ATMOSPHERE ST SAUVEUR QC 448,36	
20 01	20 01	008	ASS STATIONS SKI QUEBEC TERREBONNE QC 165,01	
20 01	20 01	009	ENTANDEM INC. TORONTO ON 160,96	
20 01	20 01	010	RACJ MONTREAL QC 91,00	
20 01	20 01	011	RACJ MONTREAL QC 182,00	
20 01	20 01	012	SOCAN NORTH YORK ON 491,53	
21 01	21 01	013	WWW.CANADIAN TIRE.CA 8667467287 ON 255,07	
24 01	24 01	014	ENTANDEM INC. TORONTO ON 189,71	
29 01	29 01	015	VISTAPR*VISTAPRINT.CA 866-8936743 ON 24,13	
29 01	29 01	016	DOLLARAMA # 824 ST-SAUVEUR QC 37,19	
29 01	30 01	017	WWW.CANADIAN TIRE.CA 8667467287 ON 11,49	
30 01	31 01		MAGASIN CDN TIRE #00271 ST JEROME QC 68,94	
Total				3 458,21

Opérations au compte				
31 01	31 01	001	TRANSF CPT PRINCIP	3 458,21CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

ACHATS / DÉBITS	3 458,21
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	3 458,21

LIMITE DE CRÉDIT

6 000

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	31	01	2020	

010548

1881 CH DU VILLAGE
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 01 Année 2020

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Transactions effectuées avec la carte de :				
06 01	06 01	001	SOQUIJ MONTREAL QC	23,97
09 01	09 01	002	OLIGNY ET THIBODEAU SAINT-JEAN-SUQC	43,12
Total				67,09
Opérations au compte				
31 01	31 01	001	TRANSF CPT PRINCIP	67,09CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

ACHATS / DÉBITS	67,09
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	67,09

LIMITE DE CRÉDIT

1 000

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2**

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agrafer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.